



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

143^e Assemblée de l'UIP

Madrid (Espagne)
26-30 novembre 2021

143^e
Assemblée
UIP
—Madrid (Espagne)—
26-30 novembre 2021



FEM/32/A.1
15 octobre 2021

32^e session du Forum des femmes parlementaires

Ordre du jour provisoire

La session du Forum des femmes parlementaires est ouverte aux femmes et aux hommes parlementaires qui souhaitent prendre part aux différents débats et discussions.

1. **Élection de la Présidente de la 32^e session du Forum des femmes parlementaires**
2. **Allocutions liminaires**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Activités récentes dans le domaine de l'égalité des sexes**
 - a) Rapport du Bureau des femmes parlementaires
Les participants seront informés des délibérations du Bureau tenues lors de ses séances le 13 octobre 2019 à Belgrade et le 9 mars 2021 en ligne.
 - b) Rapport du Groupe du partenariat entre hommes et femmes
Les participants seront informés des travaux et des recommandations du Groupe du partenariat entre hommes et femmes.
 - c) Bilan des activités récentes menées par l'UIP pour promouvoir l'égalité des sexes
Les participants seront informés des publications et activités récentes de l'UIP visant à promouvoir l'égalité des sexes.
5. **Contribution aux travaux de la 143^e Assemblée dans une perspective de genre**

Les participants seront invités à examiner le projet de résolution intitulé *La législation dans le monde en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants en ligne* qui figure à l'ordre du jour de la 143^e Assemblée (Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme). Les participants examineront le projet de résolution dans une perspective de genre et formuleront des recommandations sur les amendements qui seront proposés par le Forum des femmes parlementaires à la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme. À cette fin, ils travailleront en deux groupes, chacun couvrant un sujet comme suit :

Le Groupe 1 débattera du sujet suivant :

Comment axer la législation et les politiques de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants en ligne sur les besoins des victimes et hisser la question des droits des filles au rang de priorité.

Le Groupe 2 débattrà du sujet suivant :

Comment adapter les mesures de prévention de l'exploitation sexuelle des enfants en ligne, et l'éducation de ces derniers en la matière, en fonction de leur âge et de leur sexe et en tenant compte des besoins différenciés des filles et des garçons, notamment en matière d'éducation sexuelle et de sensibilisation aux TIC en milieu scolaire. Le groupe réfléchira également à d'autres stratégies destinées à permettre aux enfants de comprendre leurs droits, de se protéger et de signaler toute exploitation sexuelle en ligne.

Après une brève présentation du projet de résolution, le Forum se divisera dans les deux groupes de discussion susmentionnés. Sur recommandation du Bureau, le Forum désignera une présidente et une rapporteure pour chacun des groupes. À la séance suivante, les rapporteures présenteront au Forum des femmes parlementaires les recommandations formulées par les groupes.

6. Réunion-débat sur le thème *Stratégies pour l'élaboration de lois sensibles au genre*

Les parlements jouent un rôle essentiel pour veiller à ce que la législation nationale garantisse l'égalité des sexes dans la pratique. L'élaboration de lois sensibles au genre commence par le plein respect des droits des femmes et des filles. Cela implique également de prendre en compte les points de vue et les besoins des femmes et des filles dans leur diversité lors de l'élaboration des lois, et de veiller à ce que la législation produise les effets escomptés. Pour ce faire, les parlementaires doivent adopter des lois qui garantissent les droits et qui protègent et favorisent l'ensemble des femmes et des filles. Ils doivent également être capables d'analyser l'impact spécifique qu'ont ces lois sur les femmes et les filles.

En 2021, l'UIP et ONU Femmes publieront un guide à l'usage des parlementaires sur l'élaboration de lois sensibles au genre. Les principales conclusions du guide seront présentées aux participants au Forum des femmes parlementaires, lesquels échangeront ensuite sur les expériences de leurs pays respectifs et les enseignements qu'ils en ont tirés.

Les parlementaires présents au Forum seront invités à faire part des stratégies qu'ils ont mises en œuvre pour élaborer des lois sensibles au genre, notamment en ce qui concerne les bonnes pratiques dans les domaines suivants :

- ➔ Renforcer les alliances et la volonté politique : comment favoriser l'action intersectorielle en vue de promouvoir les réformes législatives intégrant la dimension de genre
- ➔ Renforcer les capacités : aider les parlements à développer leur savoir-faire en matière d'analyse juridique sensible au genre
- ➔ Établir des mécanismes destinés à défendre et à favoriser l'égalité des sexes au parlement : le rôle des groupes interpartis et des commissions pour l'égalité des sexes dans la promotion des réformes législatives en faveur des femmes
- ➔ Garantir l'application de la loi : comment faire progresser le contrôle parlementaire et allouer les budgets nécessaires pour assurer l'application effective de la législation

Les intervenants seront invités à présenter un à un chacun des domaines stratégiques. La modératrice donnera ensuite la parole aux participants qui souhaitent citer des exemples de bonnes pratiques pour chacun des domaines concernés.

7. Rapport des rapporteures des groupes de discussion

Les rapporteures des groupes de discussion présenteront leur rapport. Les participants leur demanderont ensuite de consulter la Présidente du Bureau des femmes parlementaires et de préparer des amendements qui seront présentés lors du débat de la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme.

8. Élections au Bureau des femmes parlementaires

Le Forum des femmes parlementaires sera appelé à pourvoir les postes vacants au sein du Bureau des femmes parlementaires et à approuver la candidature retenue par le Bureau pour le poste de seconde vice-présidente.

9. Lieu et date de la 33^e session du Forum des femmes parlementaires

**COMPOSITION ET PRÉSIDENCE DU BUREAU
DES FEMMES PARLEMENTAIRES
(en juillet 2021)**

PRÉSIDENCE (avril 2021-2023)

Présidente : Mme L. Vasylenko (Ukraine)

Première Vice-Présidente : Mme H. Ramzy Fayeze (Bahreïn)

Seconde Vice-Présidente : *poste vacant*

REPRÉSENTANTES RÉGIONALES

**Expiration du
mandat**

Groupe africain :

Mme O. Sanogo (Mali)

Mme N. Bujela (Eswatini)

Mme S. Wakarura Kihika (Kenya)

Mme M. Baba Moussa Soumanou (Bénin)

Avril 2023

Avril 2025

Groupe arabe :

Mme M. S. Al Suwaidi (Émirats arabes unis)

Mme H. Ramzy Fayeze (Bahreïn)

Mme M. Mohammed Saleh (République arabe syrienne)

Mme A. N. Ayyoub Awadallah (Égypte)

Avril 2023

Avril 2025

Groupe Asie-Pacifique :

Mme P. Maadam (Inde)

Mme P.A. Komarudin (Indonésie)

Poste vacant

Mme E. Azad (République islamique d'Iran)

Avril 2023

Avril 2025

Groupe Eurasie :

Mme E. Vtorygina (Fédération de Russie)

Mme E. Afanasieva (Fédération de Russie)

Poste vacant

Mme M. Vasilevich (Biélorus)

Avril 2023

Avril 2025

Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes :

Mme C. Mix (Chili)

Mme W.P. Andrade Muñoz (Équateur)

Mme V. Persaud (Guyana)

Mme A.F. Sagasti (Argentine)

Avril 2023

Avril 2025

Groupe des Douze Plus :

Mme L. Wall (Nouvelle-Zélande)

Mme V. Riotton (France)

Mme L. Vasylenko (Ukraine)

Mme M. Grande (Italie)

Avril 2023

Avril 2025

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

(de droit, pour la durée de leur mandat au sein du Comité exécutif)

**Expiration du
mandat**

Mme B. Argimón (Uruguay)

Mme E. Anyakun (Ouganda)

Mme C. Widegren (Suède)

Mme P. Krairiksh (Thaïlande)

Mme A.D. Mergane Kanouté (Sénégal)

Mme L. Fehlmann Rielle (Suisse)

Octobre 2024

Octobre 2023

Octobre 2023

Octobre 2023

Avril 2023

Octobre 2021